

## 8886 - Un montant substantielle pour un titulaire d'un certificat d'investissement.

---

### question

La banque XXX émet des certificats d'investissement ( Groupe C) qu'on achète et qui fait l'objet d'un tirage mensuel.

Le certificat gagnant remporte une somme considérable d'argent, ce qui n'empêche pas son titulaire de pouvoir le restituer à la banque et prendre sa valeur quand il le vend .

Que dit la Charia de cette somme remportée par le titulaire du certificat?

### la réponse favorite

Si la réalité est telle que vous l'avez décrite , cette opération est jeu de hasard , un des péchés majeurs conformément aux propos du Très Haut : **« ô les croyants! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu' une abomination, œuvre du Diable. Ecartez- vous en, afin que vous réussissiez. Le Diable ne veut que jeter parmi vous, à travers le vin et le jeu de hasard, l' inimitié et la haine, et vous détourner d' invoquer Allah et de la Salâ. Allez- vous donc y mettre fin? »** ( Coran ,5:90-91) . Celui qui a participé à cette opération doit se repentir à Allah et lui demander pardon et s'abstenir de cette activité et se débarrasser du gain qu'elle lui a procuré. Peut être Allah acceptera t-il son repentir.

C'est Allah qui assiste. Puisse Allah bénit et salue notre Prophète Mouhammad, sa famille et ses compagnons.